

Nouvelles de la FSEA

La FSEA met en place l'observatoire de la formation continue

Conformément à la loi sur la formation continue (LFCo), la Confédération a le mandat d'assurer la surveillance du marché de la formation continue. Pour contribuer à cette surveillance, la FSEA a entamé la mise en place d'un observatoire de la formation continue sur mandat du SEFRI. Au moyen de cinq indicateurs, cet observatoire doit saisir les évolutions et les tendances actuelles du secteur de la formation continue. Les données reposent sur une enquête en ligne effectuée chaque année par la FSEA auprès de prestataires de formation continue. Il s'agit de la seule enquête périodique de ce type en Suisse. En plus de mettre en lumière un thème central qui change chaque année, cette étude saisit des données structurelles du secteur de la formation continue. La première étude de l'observatoire de la formation continue de la FSEA a été publiée en août 2021 et présente les tendances du secteur de la formation continue après la pandémie de coronavirus. Au cours de cette période, les prestataires ont fait preuve d'une grande flexibilité et ont intégralement adapté leurs offres. En 2020, ils ont toutefois enregistré des pertes de chiffre d'affaires qui s'expliquent notamment par la forte baisse de la demande. Au moment de l'enquête effectuée au printemps, les prestataires ne tablaient que sur un lent retour de la demande en 2021. La pandémie a accéléré

la numérisation de l'offre de formation, mais les cours en ligne ne remplaceront pas les cours en présentiel. À l'avenir, de nombreux prestataires miseront sur des formats de formation combinant des cours en ligne et des cours en présentiel. Les résultats de la première étude de l'observatoire de la formation continue de la FSEA s'appuient sur une enquête effectuée en avril et mai 2020 auprès de 371 prestataires. Une analyse détaillée des résultats a été publiée en automne 2021 dans le rapport de recherche de la FSEA «FOCUS Formation continue». (sg)

Poopalapillai Saambavi, Sofie Gollob et Irena Sgier
(2021): Observatoire de la formation continue FSEA 2021: tendances de la formation continue après la pandémie de coronavirus. Zurich: FSEA. (sg)
www.alice.ch/fr/themes/recherche/observatoire-de-la-fc/

Norme eduQua:2021 révisée: orientée sur l'avenir proche

eduQua est le seul label de qualité suisse spécialement développé pour la formation continue. Avec plus de 1000 institutions certifiées, ce label est bien implanté dans le secteur de la formation continue en Suisse. Depuis 2018, la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) est l'unique organisme responsable de la norme eduQua.

L'actuelle norme en vigueur eduQua:2012 est en cours de révision afin qu'elle prenne en compte les exigences actuelles et futures du secteur de la formation continue.

L'un des objectifs principaux de cette révision est de positionner clairement eduQua en tant que norme de base institutionnelle pour tous les prestataires de la formation continue. La norme révisée eduQua:2021 contient les exigences de base concernant la direction, la gestion de la qualité et les offres de formation. Le lien avec les normes

et labels de qualité orientés sur l'offre, qui comportent des exigences didactiques et spécifiques dans certains domaines de formation continue, a été clarifié avec la révision. De plus, la perméabilité a été encouragée. Sur le plan du contenu, les évolutions et tendances actuelles dans les domaines de la direction, du management ainsi que des offres et des formats d'apprentissage ont été intégrées dans la nouvelle norme. Les exigences ont été perfectionnées et actualisées, notamment dans le contexte de la transformation numérique.

Après le contrôle effectué durant l'automne par le service d'accréditation suisse SAS, la norme révisée eduQua:2021 devrait être adoptée et publiée par l'organisme responsable à fin novembre 2021. Une période de transition de trois ans débute à partir de 2022. La certification ou le renouvellement de la certification des prestataires de formation sera possible avec la nouvelle norme dès que les services de certification auront obtenu la nouvelle accréditation. (sg)

Informations supplémentaires: www.eduqua.ch

Révision complète du système FFA

Depuis plus de vingt ans, le système pour la formation des formateurs et formatrices (FFA) propose des offres modulaires pour la qualification du personnel de la formation continue pour adultes. Au cours de cette période, le système a été constamment perfectionné et adapté aux nouvelles exigences le cas échéant. Le secteur de la formation continue, son environnement ainsi que les exigences posées à la formation continue ont fortement évolué au cours de ces dernières années. En qualité d'organisme responsable, la FSEA a donc décidé de procéder à une révision complète du système. En premier lieu, le système éprouvé a fait l'objet

d'un examen approfondi. Il ressort de cette analyse que ses bases et les compétences, dans leur grande majorité, sont toujours d'actualité et adaptées aux défis de demain. La décision a donc été prise de ne pas reconstruire intégralement le système, mais de repenser la structure modulaire afin de la rendre plus perméable. Le système modulaire révisé offre des possibilités plus individuelles pour adapter les profils de compétences et intégrer les tendances actuelles dans le secteur de la formation continue.

En collaboration avec de nombreux acteurs, la FSEA a intégralement révisé le système et a redéfini les profils de compétences. D'après l'organisme responsable, le système est maintenant paré afin de faire face aux défis qui se poseront à l'avenir pour les formateurs·trices pour adultes.

À partir de 2022, les prestataires de formation continue pourront proposer des modules FFA avec les profils de compétences révisés. Le système FFA contient toujours trois échelons: le certificat FSEA de formateur·trice de cours et/ou de formateur·trice de pratique, le brevet fédéral de formateur·trice d'adultes et le diplôme fédéral de responsable de formation. Pour en savoir plus sur la révision du brevet fédéral, voir l'article d'Andreas Schubiger publié dans cette édition d'EP. (is)

L'offensive pour la formation continue des bénéficiaires de l'aide sociale arrive dans sa phase finale

La moitié des adultes qui ont besoin d'une aide sociale n'ont pas de qualification professionnelle. Près de 30 % d'entre eux rencontrent des problèmes avec les compétences de base. Dans ce contexte, la FSEA a décidé en 2019, en collaboration avec la Conférence suisse des institutions d'action

sociale (CSIAS), de mettre en place une offensive pour la formation continue au profit des personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Cette initiative devrait être provisoirement achevée fin 2021. L'offensive pour la formation continue a pour but de donner aux bénéficiaires de l'aide sociale de meilleures possibilités afin de continuer à se former. Dix villes et communes ont manifesté leur intérêt pour ce projet. Début 2020, ils ont commencé à mettre en place des structures de soutien adaptées dans les services sociaux.

Dans le cadre de ce projet, les services sociaux se sont penchés sur le thème «Identifier les compétences de base et y répondre». Pour aborder de manière systématique le thème de la formation continue, les processus internes ont été étudiés et adaptés le cas échéant. Des expert.e.s de la CSIAS et de la FSEA ont accompagné les communes. Ils ont soutenu les services sociaux dans la formulation et la mise en œuvre de leurs objectifs individuels et dans la mise en réseau avec des prestataires et des services cantonaux. Dans le cadre de la dernière phase du projet, un atelier regroupant les huit services sociaux impliqués a eu lieu en octobre 2021. L'objectif était de définir les facteurs de réussite pour la mise en œuvre et de garantir les résultats. Il est clairement apparu que les structures de soutien existantes au niveau cantonal ont une importance déterminante pour la mise en œuvre réussie des mesures de formation. La poursuite de l'offensive pour la formation continue est déjà à l'étude. Dans un éventuel projet de suivi, d'autres services sociaux, notamment en Suisse romande, devraient être intégrés, et la mise en réseau avec les services cantonaux compétents serait renforcée. (sg)

Informations supplémentaires: www.alice.ch/fr/themes/competences-de-base/offensivedeformationcontinue/

Actualités en bref

CONFINTEA VII 2022: Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes, au Maroc

Tous les douze ans, l'UNESCO organise la CONFINTEA (Conférence internationale sur l'éducation des adultes). La CONFINTEA VII, qui aura lieu en 2022 au Maroc, est consacrée à la participation des adultes à l'éducation au niveau mondial. Le but de l'unique conférence dédiée à l'éducation des adultes est de parvenir à un consensus valable pour tous les pays membres concernant l'état et les objectifs de développement de l'éducation des adultes.

Lors de la dernière CONFINTEA en 2009, les 144 pays avaient ratifié un document politique final appelé «cadre d'action de Bélem». Ce document met la priorité sur l'éducation pour garantir le développement durable. En 2017, la conférence pour le bilan à mi-parcours de CONFINTEA VI a eu lieu en République de Corée. Elle a examiné quelle contribution l'éducation peut apporter à la mise en œuvre du programme «Éducation 2030» et a ainsi défini les bases de la conférence CONFINTEA VII de 2022.

En complément de CONFINTEA, l'UNESCO publie tous les trois ans depuis 2009 un rapport mondial sur l'éducation des adultes (Global Report on Adult Learning and Education GRALE). L'édition actuelle – GRALE IV – est consacrée au thème de la participation à la formation continue. Le rapport intitulé «Ne laisser personne pour compte: participation, équité et inclusion» est disponible en ligne.

La FSEA participera à la CONFINTEA VII au Maroc et fera partie de la délégation suisse. Au préalable, dans le cadre de différents ateliers, la FSEA invite des acteurs et des actrices de la formation continue à se pencher sur les thèmes phares de la conférence et leurs implications pour la Suisse. Tous les acteurs-trices sont également appelés à intégrer leurs préoccupations dans le processus CONFINTEA. La FSEA présentera les résultats des ateliers dans le processus de préparation de CONFINTEA VII. (sg)

Informations supplémentaires: www.uil.unesco.org/fr/education-adultes/confintea/septieme-conference-internationale-leducation-adultes-confintea-vii

mer en permanence. Par ailleurs, les employeur-euse-s ainsi que la Confédération et les cantons doivent créer les conditions cadres nécessaires pour garantir l'intégration professionnelle.

AMOSa désigne l'activité d'observation du marché du travail des cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Glaris, des Grisons, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Thurgovie, de Zoug et de Zurich.

Lien vers le téléchargement: www.amosa.net/projekte/aeltere-stellensuchende.html

Demandeur-euse-s d'emploi âgés: l'activité de formation continue est déterminante

L'étude AMOSA publiée à l'été 2021 «Défis et opportunités pour les demandeur-euse-s d'emploi âgés» étudie la situation de demandeur-euse-s d'emploi âgés dans 11 cantons germanophones. Quelque 700 demandeur-euse-s d'emploi et 300 employeur-euse-s ont été interrogés. Les résultats montrent que les employé-e-s âgés ne sont pas plus nombreux que les jeunes à perdre leur emploi, mais ils ont souvent davantage de difficultés à se réinsérer sur le marché du travail. Cette situation s'explique en grande partie par la hausse des niveaux d'éducation exigés sur le marché du travail. On constate également que chez de nombreux employé-e-s, la participation à la formation continue diminue avec l'âge. De plus, bien souvent, les personnes peu qualifiées n'ont pas les diplômes exigés. L'étude met donc l'accent sur l'importance des reconversions, des qualifications supérieures et des formations continues. Selon les auteures de l'étude, il incombe aux demandeur-euse-s d'emploi de se for-

Besoins de formation et d'apprentissage chez les seniors

L'apprentissage tout au long de la vie ne se limite pas à suivre des formations de perfectionnement après sa formation initiale et durant sa vie professionnelle. Il se poursuit également à l'âge de la retraite. Publié en septembre 2021, le rapport «Besoins de formation et d'apprentissage chez les seniors» met en lumière le grand potentiel que présente l'apprentissage tout au long de la vie pour la santé et les ressources des seniors. Le rapport souligne que le groupe cible des plus de 60 ans se distingue par des besoins d'apprentissage très diversifiés, ce qui exige par conséquent une offre de formation diversifiée elle aussi. Les différences socio-économiques telles que les niveaux de formation et de revenus doivent être prises en compte dans la planification et la réalisation des offres. En effet, les disparités en termes de formation qui existaient déjà pendant la vie professionnelle se poursuivent à la retraite. Les résultats du rapport s'appuient sur une enquête représentative effectuée en 2020 dans toute la Suisse auprès de 1004 personnes âgées de 60 ans et plus.

Fédération suisse des universités des seniors/Association des universités populaires suisses / Centre de gérontologie, université de Zurich (Hrsg.): Besoins de formation et d'apprentissage chez les seniors. Rapport de l'enquête nationale en Suisse. Berne 2021.

Lien vers le téléchargement: www.uni-3.ch/images/pdf/U3_Befragung_2021/U3_Rapport_Enquete_2021_fr.pdf

Guide pour la promotion de la participation culturelle

Ces dernières années, la «participation culturelle» s'est imposée comme une notion clé dans le débat sur la politique culturelle et sociale. Promouvoir la «participation culturelle» signifie que les personnes, à titre individuel ou collectif, doivent avoir la possibilité de se confronter à la culture, de donner libre cours à leurs propres formes d'expression culturelle et de contribuer à façonner la vie culturelle. En septembre 2021, le Dialogue culturel national a publié un guide pratique pour la promotion de la participation culturelle. Il s'adresse aux services privés et publics de promotion de la culture et contient des recommandations et des outils concrets pour une promotion efficace et durable de la participation culturelle. Il propose notamment quelques suggestions pratiques sur la manière de développer les compétences d'un service de promotion et de soutenir, promouvoir et accompagner l'orientation participative d'institutions culturelles et de projets.

La publication est disponible en allemand, en français et en italien et peut être commandée auprès de l'Office fédéral de la culture (OFC). (sg)

Lien vers le téléchargement: www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-85058.html

La HEFP devient la Haute école fédérale en formation professionnelle

Depuis le 1^{er} août 2021, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) s'appelle la Haute école fédérale en formation professionnelle. Issu de l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISPPF) fondé en 1972, l'institut des hautes études avait été créé en 2007.

Avec la loi sur la Haute école fédérale en formation professionnelle (loi sur la HEFP) autorisée par le Parlement, l'institut obtient le statut de haute école pédagogique. Il s'agit du seul établissement de ce type placé sous la responsabilité de la Confédération. La HEFP doit obtenir son accréditation avant fin 2022, car elle est assujettie à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles.

La HEFP est le centre suisse de compétences pour la formation professionnelle et se distingue par sa proximité avec la pratique professionnelle. Elle propose des formations initiales et continues aux enseignant·e·s d'écoles professionnelles, aux expert·e·s aux examens et à d'autres spécialistes de la formation professionnelle. La HEFP gère le plus grand centre de Suisse dédié à la formation professionnelle. Elle accompagne les organisations du monde du travail dans le développement professionnel et soutient la collaboration internationale concernant la formation professionnelle.

En raison de son mandat national, la HEFP dispose de cinq sites répartis dans les trois régions linguistiques. (sg)

Communiqué de presse de l'EHB: www.hefp.swiss/com-munique-haute-ecole

Mise au concours SRFP – Prix de la formation professionnelle pour le transfert de la recherche à la pratique

La Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle (SRFP) met au concours un prix de reconnaissance pour encourager les projets de recherche axés sur les applications dans la formation professionnelle. Cette année marque la deuxième édition de ce prix de reconnaissance. Il renforce le dialogue entre la recherche et la pratique de la formation professionnelle et doit contribuer à des innovations pratiques fondées sur la recherche. Les personnes porteuses des projets ayant un lien étroit avec la formation professionnelle en Suisse peuvent participer. Les projets soumis doivent illustrer comment les résultats de la recherche en formation professionnelle sont transposés dans la pratique. Les critères évalués sont non seulement la qualité de la recherche en formation professionnelle, mais aussi la qualité du processus de transfert de la recherche à la pratique.

Les documents d'inscription peuvent être remis du 1^{er} août 2021 au 31 janvier 2022.

Le résultat sera communiqué fin mai 2022 et le projet gagnant sera présenté au public en automne 2022. (sg)

Informations supplémentaires: www.sgab-srfp.ch/fr/prix-srfp/

«viamia»: analyse gratuite de la situation pour les adultes de 40 ans et plus

viamia est une initiative de la Confédération et des cantons. Elle vise à soutenir les travailleur·euse·s de plus de 40 ans dans leur développement professionnel et à garantir leur employabilité. Cette offre gratuite se

compose d'une analyse de la situation professionnelle, d'un conseil personnalisé et comprend la planification des étapes supplémentaires pour favoriser le développement professionnel individuel.

L'initiative viamia a été déployée sous la forme d'un projet pilote de janvier à décembre 2021 dans les trois régions linguistiques. Les cantons de Berne, les deux cantons de Bâle, Fribourg, Genève, Jura, Tessin, Vaud, Valais Zoug et Zurich ont pris part à ce projet.

À l'issue du premier semestre, le SBFI a commandé une évaluation intermédiaire dont les résultats sont connus depuis août 2021. Ils montrent que l'offre est majoritairement utilisée par des personnes avec des formations tertiaires; 41% possèdent un diplôme universitaire et 20% un diplôme de formation professionnelle supérieure. À peine un tiers des participants (32%) possédait un diplôme du degré secondaire II (certificat d'apprentissage, maturité). L'offre a été nettement plus utilisée par les femmes (68%) que par les hommes.

Selon le rapport d'évaluation, l'offre est très appréciée des client·e·s et des personnes chargées du conseil. Elle sera perfectionnée sur la base des résultats de l'évaluation. À partir de janvier 2022, l'offre viamia doit être accessible aux personnes actives âgées de 40 ans et plus dans la plupart des cantons. La Confédération prévoit de subventionner les analyses gratuites de la situation professionnelle dans un premier temps de 2022 à 2024. (is)

Informations supplémentaires et rapport d'évaluation:

www.viamia.ch

www.formationprofessionnelle2030.ch/fr/22-projekte-fr/81-analyse-de-la-situation